

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations
Commission « Finances »

Conseil municipal du 21 septembre 2012
Séance du 10 septembre 2012

18 Relations internationales – Mandats spéciaux

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, MM. BOUADDI, CABARET, KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, GRIMBERT, ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, OYONO, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, Mmes PAMART, BARBETTE, FEVRIER, MAUPIN, MM. TAHI, BELMHAND, NACHITE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme JAJAN

M. SZPIRKO

Mme BOUKHELIF

Mme KOUACHI-MAHSAS

Mme BAYE-DIAO

M. MACHU

Mme LEFEVRE

Mme SOKOLONSKI

M. CHEURFA

Pouvoir à :

Mme CARLIER

Mme DINGIVAL

Mme CAPON

M. RIFI SAIDI

M. BOULHAMANE

Mme FEVRIER

M. BELMHAND

Mme MAUPIN

M. NACHITE

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme PORAS

Mme RIFFAULT

M. VARLET

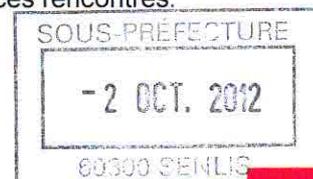
- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal **39**
- Nombre de conseillers en exercice **39**
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés **36**

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Mohamed ASSAMTI, conseiller municipal délégué, expose:

La Ville de Marl (Allemagne) invite monsieur le Maire et une délégation du Comité de Jumelage de Creil, le 3 octobre 2012, au festival de l'Amitié Européenne « Le VolksParkFest » organisé en l'honneur de ses villes jumelles de Creil et de Pendle. La ville de Kusadasi (Turquie), partenaire de la ville de Marl et présente aux Rencontres Internationales de la Jeunesse 2012 à Creil, invite monsieur le Maire et une délégation creilloise à participer au 3^{ème} festival de ses villes jumelées « Sister-Cities » du 12 au 14 octobre 2012.

Cités Unies France invite une délégation de la ville de Creil à participer aux Rencontres de la Coopération Décentralisée Franco Tunisienne à Sousse en Tunisie, les 8 et 9 novembre 2012. Le Maire Ville de Creil accompagné de Monsieur Habib KCHOCK, Maire-adjoint se rendront à ces rencontres.



maintenant !

Dans le cadre de ces rencontres, un mandat spécial doit être donné à madame Mathilde BOUKHELIF et monsieur Serge BERNARD-LUNEAU, conseillers municipaux, pour représenter la ville de Creil à Marl, à messieurs Eric MONTES, maire-adjoint, et Mohamed ASSAMTI, conseiller municipal, pour représenter la ville de Creil à Kusadasi et à monsieur Jean-Claude VILLEMAIN, Maire, et monsieur Habib KCHOCK, Maire-adjoint, pour représenter la Ville de Creil aux Rencontres de la coopération décentralisée Franco Tunisienne à Sousse.

Conformément à l'article 2123-18 du code général des collectivités territoriales, les frais engagés par les élus pour ces déplacements leur seront remboursés sur présentation d'un état de frais.

Il vous est demandé :

- d'approuver le mandat spécial pour se rendre à Marl, donné à :
 - Madame Mathilde BOUKHELIF et à Monsieur Serge BERNARD-LUNEAU
 - d'approuver le mandat spécial pour se rendre à Kusadasi, donné à :
 - Messieurs, Eric MONTES, maire-adjoint, et Mohamed ASSAMTI, conseiller municipal
 - d'approuver le mandat spécial pour se rendre à Sousse, donné à :
 - Messieurs, Jean-Claude VILLEMAIN, maire, et Habib KCHOCK, maire-adjoint
- d'approuver la prise en charge des frais occasionnés par ces déplacements en co-voiturage ou en avion.

Vous êtes appelés à voter.

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2121-29 et L 2123-18,

Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,

Considérant les invitations aux rencontres du 3 octobre 2012 à Marl, du 12 au 14 octobre 2012 à Kusadasi et des 8 et 9 novembre 2012 à Sousse,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 36

Pour : 26

Contre : 2

Abstention : 8

■ Décide à la majorité :

Article 1er : d'approuver les mandats spéciaux donnés à madame Mathilde BOUKHELIF et à monsieur Serge BERNARD-LUNEAU, conseillers municipaux, pour se rendre à Marl (Allemagne) ; à messieurs Eric MONTES, maire-adjoint, et Mohamed ASSAMTI, conseiller municipal, pour se rendre à Kusadasi (Turquie), ainsi qu'à monsieur Jean-Claude VILLEMAIN, maire et monsieur Habib KCHOCK, maire-adjoint, pour se rendre à Sousse (Tunisie).

Article 2 : d'approuver la prise en charge des frais occasionnés par ces déplacements.

Article 3 : d'imputer les dépenses sur les crédits ouverts à cet effet au budget de la Ville (65/6532/04/RI).

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage :

25 SEP. 2012

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis : 02.10.12

Jean-Claude VILLEMAIN

Certifié exécutoire le présent document
Creil, le 02.10.12. Signature Le Maire

Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Rakuy

2/2